

Développer les échanges franco-allemands en lycée professionnel



▣ Pourquoi promouvoir les échanges pour les lycéens et apprentis de la voie professionnelle?

L'une des clés de l'attractivité de l'enseignement professionnel est à présent l'ouverture européenne et internationale. Les mobilités entre pays européens ont, par ailleurs, un effet positif sur l'employabilité et l'insertion professionnelle des apprentis et des demandeurs d'emploi. Cette mobilité permet, enfin, de compenser une plus faible mobilité des lycéens professionnels par rapport aux élèves des LEGT, et participe à la construction de leur citoyenneté européenne.

- **Exemple d'un échange en cours (2019-2020) entre les lycées Lachenal à Argonay et Jean Monnet à Annemasse / et la Handwerkerschule de Chemnitz (Saxe, Allemagne)**

Eléments facilitateurs pour concrétiser un tel projet :

- ✓ Leviers humains : une direction volontaire ; une équipe enseignante motivée et convaincue de l'apport de ce projet pour ses élèves ; un/e gestionnaire dynamique ; des IA-IPR-IEN-ET prêts à venir en appui aux équipes ; l'appui de la DAREIC ; et bien sûr, des élèves et leurs familles désireux de vivre une telle expérience;
- ✓ Un partenaire allemand qui a envie de s'engager dans le projet et dispose lui aussi de ressources humaines équivalentes ;
- ✓ Un réseau d'entreprises prêtes à accueillir des apprentis allemands en plus de leurs apprentis ou lycéens habituels, lors des périodes de PFMP;
- ✓ Le concours de l'agence Protandem (anciennement le Secrétariat franco-allemand) qui subventionne et coordonne les échanges franco-allemands pour les jeunes en formation professionnelle. Ces échanges sont normalement entièrement subventionnés par ProTandem.
- ✓ Une personne missionnée par le rectorat pour faire la coordination entre tous ces partenaires, rencontrer les élèves, animer des réunions de préparation, trouver des solutions à des problèmes concrets, etc.

Les principales étapes pour parvenir à la réalisation concrète du projet :

1. - prise de contact avec le partenaire allemand ;
2. - constitution d'une équipe dans les établissements ;
3. - présentation du projet aux élèves et à leurs familles ;
4. - dépôt du dossier auprès de l'agence ProTandem ;
5. - inscriptions des élèves et présentation de l'échange aux entreprises concernées ;
6. - visites préparatoires des Allemands en France, puis des Français en Allemagne : ces visites sont financées en grande partie, et pilotées par l'agence ProTandem ;
7. - préparation linguistique et interculturelle des lycéens (ce travail a été réalisé conjointement par le Goethe Institut de Lyon et des enseignants en allemand des 2 lycées)

Toutes ces actions ont été soutenues, et le sont encore, par un travail important de la personne en charge du budget.

L'échange est en cours ; une évaluation sera faite au retour des élèves.

Contacts pour conduire un projet de ce type

- **l'agence ProTandem** : <https://protandem.org/fr/> ; les délégués sont facilement joignables par téléphone ;

- **les 2 établissements engagés dans le projet** : le lycée Lachenal d'Argonay (<http://www.lycee-louis-lachenal.fr>), administrateur du projet ; et le lycée Jean Monnet d'Annemasse (<https://jean-monnet-annemasse.ent.auvergnerhonealpes.fr/>)

- **les inspecteurs-trices** impliqués dans cet échange : Caroline Princé, IA-IPR d'allemand dans l'académie de Grenoble (Caroline.Prince@ac-grenoble.fr) ; Evelyne Dard, IEN-ET d'allemand dans l'académie de Besançon (evelyne.dard@ac-besancon.fr) ; Claude Large, IEN-ET de mathématiques dans l'académie de Grenoble (Claude.Large@ac-grenoble.fr)

- **la personne ressource** pour le montage de cet échange : Katel Gachet, professeur allemand Katel.Gachet1@ac-grenoble.fr



Les apprentis et les lycéens français en visite à Chemnitz- novembre 2019- Photos Berndt Schmidt-